Présente le concours :

J'❤ LE MONDE AQUATIQUE - ODD 14

« Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable. »

LE CONTEXTE :

Les États membres de l'ONU ont adopté depuis le 1er janvier 2016, un **nouveau programme** de développement durable, articulé autour de 17 objectifs de développement durable pour éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et transformer notre monde.
L'humanité dépend des océans de la planète- de leur température, leur chimie, leurs courants et leur faune. La manière dont nous gérons cette ressource vitale est essentielle aussi pour compenser les effets du changement climatique.

Consulter les 17 ODD de l'ONU

L'objectif 14 (ODD 14) :« Vie Aquatique » offre un cadre pour gérer durablement les écosystèmes marins et côtiers et les protéger.

Des objectifs mondiaux à réaliser d'ici à 2030 :

- Prévenir et réduire nettement la pollution marine,
- Prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans,
- Réduire au maximum l'acidification des océans et lutter contre ses effets,
- Réglementer efficacement la pêche, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons, interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche,
- Faire mieux bénéficier les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines,
- Améliorer la santé des océans et de renforcer la contribution de la biodiversité marine au développement des pays en développement, en particulier des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés
- Améliorer la conservation des océans et de leurs ressources et les exploiter de manière plus durable

POURQUOI CE CONCOURS ? :

Le but est de permettre aux élèves :

- de s'approprier quelques-unes des grandes lignes l'ODD 14
- d'acquérir une meilleure connaissance des milieux aquatiques en Martinique et d'agir en faveur de leur protection
- d'acquérir des connaissances et compétences par le biais d'un concours scolaire pluridisciplinaire sur la thématique du développement durable.
-

LE REGLEMENT DU CONCOURS

Les élèves doivent **imaginer et produire** un dossier présentant un état des lieux et des mesures de protection et de gestion d'un site aquatique de leur choix : bord de mer, mangrove, rivière…
La forme du dossier est laissée **au choix** des élèves.
Le site choisi devra être situé de préférence à proximité de leur établissement scolaire.

INSCRIPTION

Chaque établissement souhaitant participer, inscrira son (ses) équipe (s) d'élèves (6 élèves maximum par équipe), en **remplissant le formulaire** en annexe et en **l'envoyant par mail** à l'adresse : lydie.brusset@ac-martinique.fr
Deux catégories sont distinguées : Catégorie Collège - Catégorie Lycée.
La date limite d'envoi des formulaires de candidature est fixée au **16 Décembre 2016** dernier délai.

JURY

Le jury se réunira au Rectorat de Martinique – Site de Terreville.
Il sera composé :

- d'un représentant du Rectorat Martinique : Mme CHARLOSSE Myriam
- d'un professeur de SVT
- d'un membre d'un organisme œuvrant pour la protection du milieu aquatique en Martinique

ENVOI DES PRODUCTIONS :

La limite de réception des productions est fixée au VENDREDI **19 MAI 2017** dernier délai
Les productions seront remises uniquement en format numérique
Elles devront être :

- soit envoyées directement par mail à l'adresse : **lydie.brusset@ac-martinique.fr**
- soit adressées sur support CD ou clé USB au secrétariat des IPR du Rectorat de Terreville à l'attention de l'IPR de SVT

NB : Le format du dossier (format numérique exclusivement) n'exclut aucune autre forme de production à condition que la présentation remise au jury soit en format numérique.

CAHIER DES CHARGES POUR LES PRODUCTIONS

	Critères retenus pour l'appréciation des productions
Forme	La forme de la production est libre (texte illustré, diaporama, maquette, reportage vidéo, article de presse, représentation théâtrale, web radio, BD, conte, …) **mais dans tous les cas elle doit être rendue sous forme numérique** (par exemple, si la production est une maquette, seul(s) un film et/ou des photos de celle-ci seront envoyés et non la maquette elle-même). **Nb :** Les fichiers volumineux pourront être partagés grâce à l'application « FileZ » utilisée dans notre académie ou alors ils devront être compressés avant l'envoi.
	Originalité de la production et **pertinence** de l'approche choisie pour la présentation Esthétique et **illustrations**
	Implication des élèves
	Durée maximale des formats vidéo / diaporama/podcasts/ : 10 minutes Taille maximale des dossiers, si la production est un texte illustré : 10 pages (hors page de couverture et bibliographie)
	Bibliographie et source des ressources iconographiques – **Partenaire** (s)
Fond	- **Présentation illustrée** du site retenu **Le site** choisi doit être présenté clairement (nom, localisation, description, qualités, …) avec des illustrations. Doivent être mis en évidence : • **L'état de la biodiversité** • **Les points de l'ODD 14 à atteindre (entre 2 et 4) pour le site choisi** • **Des propositions concrètes et réalistes quant aux moyens d'atteindre l'ODD 14 (au moins 2 moyens par point retenu)**
	- **Niveau de connaissances atteint** dans la production (en fonction du niveau des élèves)
	- **Contribution de la production à l'acquisition de compétences** exigibles en fonction du niveau des élèves.
	- **Pertinence des choix** relatifs aux points de l'ODD 14 retenus

Fiche de candidature

Etablissement scolaire

Nom et adresse :

Professeur référent

Nom et prénom :

Discipline :

Email :

Téléphone portable :

Equipe d'élèves (6 élèves maximum)

Nom de l'équipe (choisi par les élèves) :

Nom, prénom, niveau et classe de chaque élève de l'équipe (1 élève par ligne) :

Nom	**Prénom**	**Classe**

Présentation synthétique du projet et des grandes étapes de sa réalisation :

Partenariat (s) envisagé (s) :

Le Chef d'Etablissement :

Fait à ..... le 2016

(Signature + cachet établissement) :